



Département de Mayotte

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 02 juillet 2020,

Délibération n° 08/SIDEVAM976/2020

**Nombre de Délégués**

En exercice : 34

Présents : 13

Votant : 13

Procurations : 0

Objet : Validation du procès-verbal du Comité Syndical du 30 avril 2020

L'an deux mille vingt et le deux juillet, les membres du Comité Syndical du SIDEVAM976, à l'invitation de leur Président participent à une réunion organisée par conférence téléphonique, compte tenu de la situation du confinement qu'impose le Covid-19.

Etaient Présents :

Mme. Chamssia MOHAMED, déléguée Communauté des Communes de Petite-Terre,
 M. Chams-Eddine Mohamed FAZUL, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre,
 M. El-Hakim TARA, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre,
 M. Saïd MADI, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
 Mme Fatima ALI, déléguée Communauté des Communes du Centre Ouest,
 M. Hadhurina Soufiani MAHAMOUD, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
 M. Ibrahim Salam ANTOINE, Délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
 M. Salime MDERE, délégué Communauté des Communes du Sud,
 M. El Farsi SAID, délégué Communauté des Communes du Sud,
 M. Attoumani BLACK ABDULLAH, délégué Communauté des Communes du Sud,
 M. Ahamada DAOUD, délégué de la Commune d'Acoua,
 M. Bacari M'ROUDJAE, délégué de la Commune de Bandraboua,
 M. ALI BACAR Mohamadi, Délégué de la Commune de Mtzamboro

Etaient absents :

M. Assani Saindou BAMCOLO, Président du SIDEVAM976,
 M. Ousseni MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre,
 M. Radjabou ONKACHA, délégué CADEMA,
 M. Chamssidine BOURHANE, délégué CADEMA,

M. Maoulida SAID OILI, délégué CADEMA,
M. Saïd Ali TOILIBOU, délégué CADEMA,
M. HAMADA Dahalane Patrick, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Ahmed ADAM, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
Mme Laouia MAHAMOUDOU, déléguée Communauté des Communes du Centre Ouest,
Mme. Aida HOULAME, déléguée Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Mohamed Barrabé SAID, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Kamardine MANSOUR, Délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
Mme Fatima MALIDI, déléguée Communauté des Communes du Sud,
M. Inbadi ATTOUMANI, délégué Communauté des Communes du Sud,
Mme. Hanima IBRAHIMA JOUWAWOU, déléguée Communauté des Communes du Sud,
M. Abdoullatuf MADI, délégué Communauté des Communes du Sud,
M. Mohamadi Colo SOILIH MADI, délégué Communauté des Communes du Sud,
M. Rama MOUSTOIFA, délégué de la Commune d'Acoua,
M. Mouridi AHAMADA, délégué de la Commune de Bandradoua,
M. Darouche BAMOUDOU, délégué de la Commune de Koungou,
M. Harouna COLO, délégué de la Commune de Mtzamboro,

Un scrutin a eu lieu, conformément à l'article 1511-1 du CGCT, et M. El Farsi SAID, délégué Communauté des Communes du Sud a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5212-1 et suivants,
Vu le procès-verbal du comité syndical du 30 avril 2020 ;

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, article 2 fixant le quorum des assemblées au tiers de leurs membres en exercice présents et représentés ;

~~*Le Président propose aux membres du comité syndical de valider le procès-verbal précité.*~~

Le comité syndical

Après discussion, **l'ensemble des élus présents sur place et en ligne sur conférence téléphonique, valident à l'unanimité, le procès-verbal du Comité Syndical du 30 avril 2020**

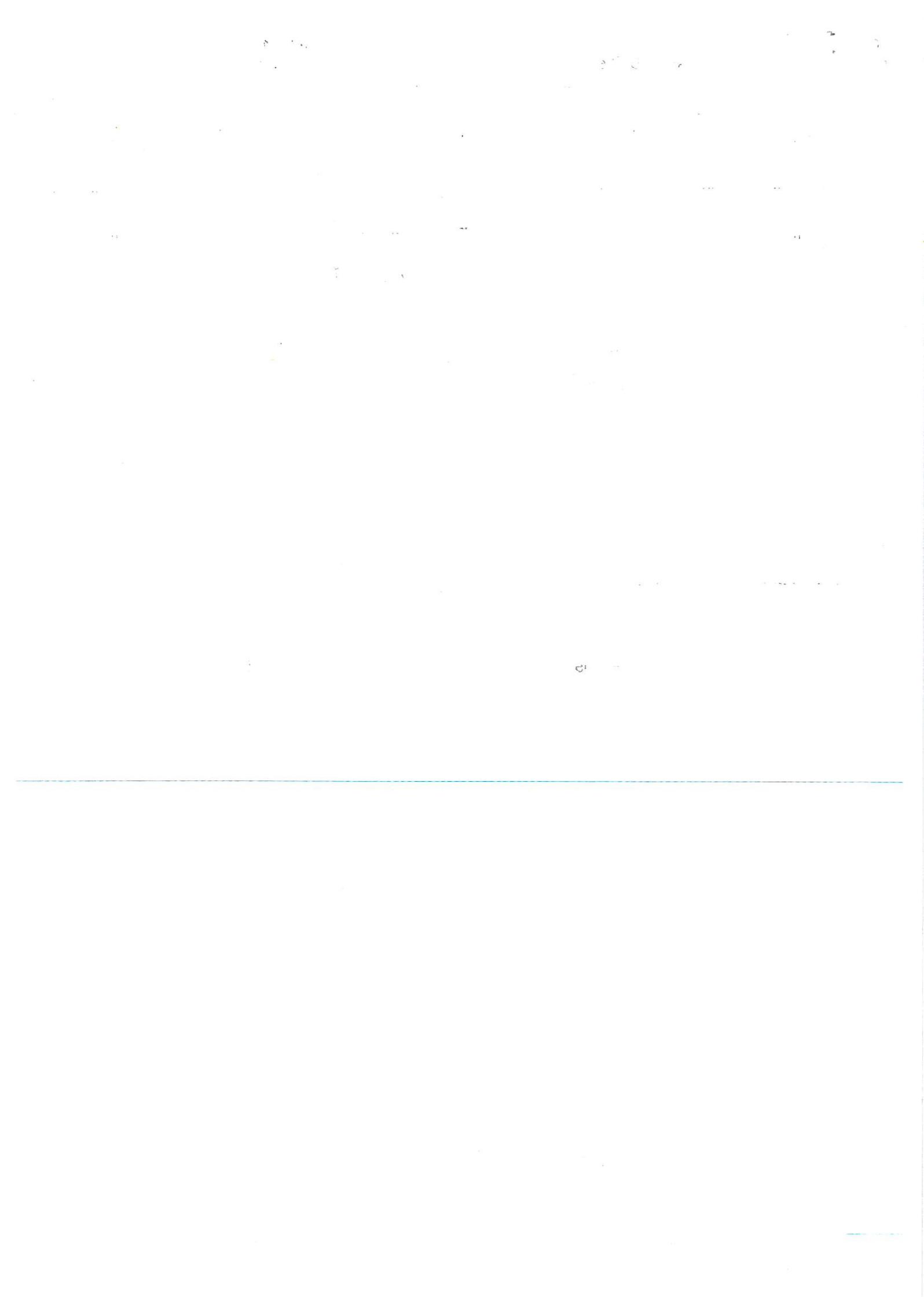
Ont signé sur le registre, les membres présents.

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération est affiché au siège, rue de l'école primaire, 97650 Dzoumogné et que les convocations ont été faites le 24/06/2020

Fait à Dzoumogné, le 02 juillet 2020
Le Président du SIDEVAM976

Assant Saindou BAMCOLO







Département de Mayotte

**PV REUNION COMITE SYNDICAL
DU 30 AVRIL 2020**

L'an deux mille vingt et le trente avril, sous proposition du Président, les membres du Comité Syndical du SIDEVAM976, à l'invitation de leur Président participent à une réunion organisée par conférence téléphonique, compte tenu de la situation du confinement qu'impose le Covid-19.

Etaient Présents :

M. Assani Saindou BAMCOLO, Président du SIDEVAM976,
M. Oussenii MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre,
M. Saïd MADI, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
Mme Fatima ALI, déléguée Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Mohamed Barrabé SAID, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Salime MDERE, délégué Communauté des Communes du Sud,
M. El Farsi SAID, délégué Communauté des Communes du Sud,
M. Abdoullatuf MADI, délégué Communauté des Communes du Sud,
M. Mohamadi Colo SOILIH MADI, délégué Communauté des Communes du Sud,
M. Ahamada DAOUD, délégué de la Commune d'Acoua,
M. Bacari M'ROUDJAE, délégué de la Commune de Bandraboua,
M. ALI BACAR Mohamadi, Délégué de la Commune de Mzamboro

Etaient absents :

M. Chams-Eddine Mohamed FAZUL, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre,
Mme. Chamssia MOHAMED, déléguée Communauté des Communes de Petite-Terre,
M. El-Hakim TARA, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre,
M. Radjabou ONKACHA, délégué CADEMA,
M. Chamssidine BOURHANE, délégué CADEMA,
M. Maoulida SAID OILI, délégué CADEMA,
M. Saïd Ali TOILIBOU, délégué CADEMA,
M. HAMADA Dahalane Patrick, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Ahmed ADAM, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
Mme Laouia MAHAMOUDOU, déléguée Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Hadhurina Soufiani MAHAMOUD, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Ibrahim Salam ANTOINE, Délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
Mme. Aida HOULAME, déléguée Communauté des Communes du Centre Ouest,
M. Kamardine MANSOUR, Délégué Communauté des Communes du Centre Ouest,
Mme Fatima MALIDI, déléguée Communauté des Communes du Sud,
M. Inbadi ATTOUMANI, délégué Communauté des Communes du Sud,
Mme. Hanima IBRAHIMA JOUWAWOU, déléguée Communauté des Communes du Sud,
M. Attoumani BLACK ABDULLAH, délégué Communauté des Communes du Sud,
M. Rama MOUSTOIFA, délégué de la Commune d'Acoua,
M. Mouridi AHAMADA, délégué de la Commune de Bandradoua,

M. Darouèche BAMOUDOU, délégué de la Commune de Koungou,
M. Harouna COLO, délégué de la Commune de Mtzamboro,

Étaient également présents :

Nom et Prénom	Fonction
Madame MAOULIDA Thaoumine	DAF (en direct)
Monsieur ABDOURAHAMAN Musbahou	Chargé de mission
Monsieur IBRAHIM AHMED COMBO	DGS par Intérim
Madame Nicole MENARD	Chargée de Mission (en direct)
Madame HAMZA Ankilati	Assistante du Président
Madame MCOMBANI Nouzouhati	Assistante du Président

A 9h47, le quorum atteint via l'accès à la conférence téléphonique suite aux données transmises à

L'ensemble des Elus :

N°tél ; 09 72 12 34 56

N° chambre : 006177

Le Président ouvre la séance remercie les déléguées en ligne en s'excusant de la procédure officielle ici mise en place.

Il rappelle ensuite les trois sujets de l'ordre du jour :

1- Débat d'orientation Budgétaire (DOB) 2020

2- Transformation de postes suite à l'avis de la CAP en date du 27 février 2020

- Avancement de grades

- Promotions internes

1- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un atelier mécanique et station de lavage poids lourds

Il invite l'ensemble des Elus à explorer individuellement les 3 cas.

1. Débat d'orientation Budgétaire 2020

Soutenu par le service DAF, le Président revient sur l'intérêt de procéder à la séance de ce débat d'orientation avec le vote du budget de l'année. Il rappelle les articles prévus du code général des collectivités Territoriales introduits par la ATR du 6 février 1992 imposant aux communes de 3500 habitants et plus ainsi qu'aux EPCI et syndicat mixtes (conditions nécessaires) ainsi que l'article 107 de la loi NOTRE du 7 août 2015 qui a modifié certains articles du CGCT relatifs au DOB.

Il précise aussi que désormais ce rapport présente un volet financier et également un volet Ressources Humaines.

Il appelle ensuite les Elus à intervenir, à s'exprimer ou à poser les questions à partir du rapport n°1/2020 relatif au DOB 2020 qui leur était transmis.

- Monsieur. Mohamed Barrabé SAID, délégué Communauté des Communes du Centre Ouest prend la parole revient sur la page 4 du rapport, chapitre Recette en se demandant des différences entre les recettes lors des votes et à ce jour ce qui est exécuté.

- La DAF rassure que le montant initial défini lors des votes est généralement provisoire et celui indiqué sur la colonne exécutée représente enfin la base définitive.
- Monsieur Salime MDERE, délégué Communauté des Communes du Sud annonce ses différents entretiens avec la Direction de Finance et regrette le manque d'agent à charge du suivi du financement après organisation présentée lors du vote du budget, ce qui permettrait de mieux tenir compte des données du rapport, notamment sur la réalisation des recettes.

Un vrai débat revient ensuite sur la partie emprunt non réalisé (p.5). Ce débat concerne les entreprises, les Intercommunalités et la population qui se lamentent pour un non-respect des calendriers de collecte par le SIDEVAM976 et qui refusent d'assurer leurs conventions.

C'est dans cette remarque que Monsieur Saïd MADI, Vice-Président chargé de la gestion de la collecte intervient sur des décisions à entreprendre concernant les entreprises refusant la signature des conventions ou même de payer les dotations et leurs participations. Il propose au SIDEVAM976 de faire un état de l'ensemble des entreprises dans son secteur et de décider de ne plus assurer la collecte dans leurs sites.

Il rappelle ensuite certaines précisions à revoir avec le prestataire des quais de transfert concernant leurs entretiens, des clôtures et des vidéos.

Il fait ensuite une remarque sur la mise en place actuellement du portail automatique des sites de Petite Terre à la suite d'un accident d'un chauffeur du SIDEVAM976 qui l'a démoli. Il rajoute que le portail initial n'était pas automatique et se pose la question si une concertation avec la DEAL partageant le site a bien été effectuée.

En réponse, à ces interventions, Monsieur IBRAHIM AHMED COMBO DGS par intérim porte les éléments suivants :

- ✓ Quais de transferts : en ce moment, la star, prestataire des sites assure ses responsabilités.
- ✓ Portail site Petite-Terre : les travaux sont en cours pour réparation.
- ✓ Commune de Bouéni : M.Assani Ali, agent du service finances se charge du suivi du dossier en collaboration avec l'avocat du SIDEVAM976.
- ✓ Transfert agents à la CADEMA : des démarches sont officiellement entreprises malgré un manque de courrier officiel qu'on n'a pas saisi notre avocat pour sortir de ce problème.

C'est donc à cette occasion que les membres présents à la date de la réunion relatif à ce débat d'orientation budgétaire 2020 viennent insister sur deux sujets, malheureusement non mentionné dans le rapport

- La finalisation de l'engagement entre la Mairie de Bouéni et le SIDEVAM976, concernant le site occupé à ce jour par le service technique de Bouéni et appartenant au SIDEVAM976
- La suite de la délibération n°39/2019/ en date du 16 novembre 2019 pour l'acceptation du transfert de la Compétence collecte et des agents du SIDEVAM976 vers la CADEMA à compter du 1^{er} janvier 2020.
Ils rappellent que les agents sont encore payés par le SIDEVAM976.
- Certaines entreprises ont toujours refusé la signature de leurs conventions avec le SIDEVAM976 et aussi ne paient pas pour la collecte dans leurs sites.

Conclusion :

Ils appellent le Président aux démarches dans les meilleurs délais pour solutionner ces dossiers notamment :

- Se rapprocher du Maire de Bouéni
- Démarches en urgence pour le transfert des 16 agents à la CADEMA

2. Transformation de postes

Dans la présentation de son rapport ; le Président informe l'examen d'une série de dossiers du SIDEVAM976 par le CAP en date du 27/02/2020 pour un avis à des avancements de grades et des promotions internes, comme détaillé dans le rapport.

Il appelle donc à délibérer pour ces transformations de postes.

L'ensemble des membres en ligne, approuve la proposition du Président et délibère pour :

Avancement de grades

Directions	Fonctions	Grades actuels	Grades d'avancement
Direction logistique	Directeur logistique	Rédacteur Territorial	Réd. Principal 2 ^{ème} Classe
Service Collecte	Assistante Collecte	Rédacteur Territorial	Réd. Principal 2 ^{ème} Classe
Direction Finances	Comptable	Rédacteur Princ. 2Cl	Rédacteur Princ. 1Cl
RH	S. Paie	Rédacteur Princ. 2Cl	Rédacteur Princ. 1Cl
Direction Logistique	Mécanicien	Adj Techn Princ. 2Cl	Adj Techn Princ 1Cl
Communication	Sensibilisation		
Collecte	3 Agents de Collecte		
RH	Service Paie	Adj Adm. Princ. 2Cl	Adj. Adm. Princ. 1Cl
S. Logistique	7 agts Gardiens	Adj. Techn C1	Adj. Techn Princ 2 Cl
Collecte	11 Agts de Collecte		

Promotion interne

Catégorie actuelle	Promotion	Nombre
C	B (Rédact	1

	Territorial	
B	A (Attaché Territorial	2

Ils demandent au Président d'entamer rapidement les démarches afin de finaliser rapidement les dossiers.

3. Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un atelier mécanique et station de lavage poids lourds

Jusqu'ici le SIDEVAM976 a toujours fonctionné au moyen d'un garage à l'origine dimensionné et conçu pour les besoins de l'ancien syndicat Sictom nord, sectoriel. Or, depuis la fusion de tous ces syndicats sectoriels, et la mise en place du SIDEVAM976, même les Elus en place ont compris et réclamé la mise en norme essentielle d'un garage pouvant répondre aux besoins de tous les camions et sécuriser leur réparation.

Pour rappel, le Président insiste sur l'arrivée prochainement d'une série de camions. Ainsi, il faut compter un pare de 27 camions qui interviennent sur 15 communes pour la collecte plus le complément de 23 nouveaux, soit une gestion de 50 camions (Bom, mini, plateau, gru). Le Président explique la nécessité de l'enjeu pour un meilleur fonctionnement du service Public.

Et pour finir, il refait une estimation du cout du plan. (Voir détails sur le rapport n°3 du Président en date du 20/04/2020).

Le DGS apporte l'information de la demande importante de la mise en place d'une station de lavage des camions afin d'éviter tout dérangement.

Monsieur ALI Bacar Mohamadi, 2^{ème} Vice-Président intervient pour expliquer le plan réfléchi pour la construction de l'atelier et la station de lavage.

A la suite du rapport du Président, les membres du comité syndical apprécient le projet et délibèrent à l'unanimité pour les démarches pour la mise en place.

Fait à Dzoumogné, le 13 mai 2020

Le Président du SIDEVAM976,
P/O. Chams Etouine
BAMCOLO Assani Saïndou



